

Décret n° 2011-250 du 7 mars 2011 relatif à l'agrément des formules d'accès au cinéma — CHAPITRE IER : CONDITIONS DE L'AGREMENT

Mormons / Saints des derniers jours

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	12/07/2014
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	MCKK1027687D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023679606

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Hormis la zone d'attraction unique constituée par les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, on entend par zone d'attraction la zone d'influence cinématographique [...]

[...] La commission d'agrément des formules d'accès au cinéma, placée auprès du président du Centre national du cinéma et de l'image animée, est saisie pour avis par ce dernier avant la délivrance de l'agrément [...]

[...] durant les douze mois précédents, il fournit, en outre, les données suivantes, relatives à la période écoulée : 1° Le prix de l'abonnement de cette formule ; 2° Le nombre d'abonnés à cette formule, au dernier [...] jour du trimestre précédant la demande ; 3° La fréquence moyenne annuelle d'utilisation de la formule et le pourcentage des entrées délivrées au titre de la formule par rapport au nombre total d'entrées [...]

TEXTES VISÉS

Le Premier ministre, Sur le rapport du ministre de la culture et de la communication, Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 212-27 à L. 212-31, L. 421-1 et L. 422-1 ; Vu le code de commerce, notamment son article R. 752-8 ; Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ; Vu le décret n° 2001-492 du 6 juin 2001 pris pour l'application du chapitre II du titre II de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à l'accusé de réception des demandes présentées aux autorités administratives ; Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ; Vu le décret n° 2009-633 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture et de la communication ; Vu l'avis de l'Autorité de la concurrence en date du 27 septembre 2010 ; Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu, Décrète :

RÉFÉRENCE

DECRET MCCK1027687D du 12 juillet 2014, « Décret n° 2011-250 du 7 mars 2011 relatif à l'agrément des formules d'accès au cinéma – CHAPITRE IER : CONDITIONS DE L'AGREMENT ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023679606> (consulté le 28 août 2026).